

# Faire respecter ses droits en amène

## l'acquisition de nouveaux

La Direction qui s'obstinait à ne pas appliquer les dispositions de la Convention Collective des Banques pour les Directeurs d'Agences qui officiaient avant le 10/01/2000, a conduit la CGT avec des salariés à engager des actions en justice... actions couronnées de succès.

**La Direction compte tenu du nombre important de saisines a reconnu le bien fondé de la demande.**

Les fortes mobilisations de Janvier et de Mars 2009, ont également contribué à faire entendre raison à la Direction.

Pour éviter la multiplication des condamnations "lourdes", elle a décidé de régulariser les seuls salariés, non encore cadres au 30/06/2009, valeur 01/01/2009.

Cette avancée conduit la CGT, avec l'appui des Directeurs d'Agences en poste actuellement, à revendiquer l'accession au statut de cadre pour tous.

**La résistance n'attend pas...  
... le nombre d'années passées dans l'Entreprise.**

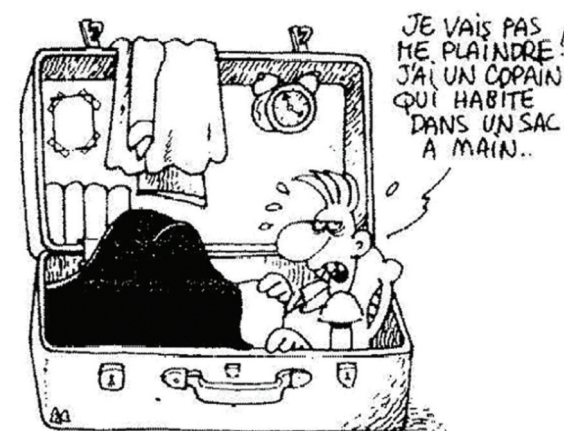
**L'ALTERNANCE, LA DIRECTION N'A PAS EU D'AUTRE ALTERNATIVE**

La CGT combat toute forme de précarisation du travail, c'est pourquoi elle a engagé depuis plusieurs années un travail de fond sur l'alternance, la professionnalisation et les CDD, dits classiques.

**Des succès ont été obtenus**, qui restent encore insuffisants. La réactivité des jeunes et de la CGT a permis que les salariés précaires bénéficient, comme l'ensemble des autres collègues, des augmentations collectives.

Sur l'aspect rémunération, la Direction traîne encore les pieds en privant nos collègues de la RPC "collective". De plus, les termes du contrat d'apprentissage ne sont que très rarement respectés, LCL cherche une main d'œuvre "bon marché", à la fin du contrat le poste accordé n'est pas toujours celui prévu

initialement. Pour accéder à un CDI, certains jeunes sont contraints de déménager à leurs frais, sans le bénéfice des mesures de mobilité accordées aux "anciens".



Faute d'avoir eu une oreille attentive auprès de la Direction, des actions en justice ont été engagées. LCL pour éviter les contentieux vient d'annoncer qu'elle accordera une prime de mobilité de 5.000 € aux CDD et alternants.

Nous prenons acte de l'avancée, mais l'IDL précise que le montant de la prime est de 14.400 €...

Cette avancée ne doit pas nous faire oublier qu'en matière salariale le statut de l'alternant est loin d'être conforme, du fait de LCL et de l'AFB qui prive nos collègues de l'obtention de la prime de diplôme accordée aux autres salariés.



### Collectif Jeunes CGT : une clé pour bien commencer...

La CGT a toujours recherché la façon dont elle pouvait le mieux écouter et comprendre les jeunes. C'est dans ce but que s'est formé le "Collectif Jeunes CGT" au LCL.

**Pourquoi la mise en place d'un Collectif Jeunes ?** LCL a subi une mutation de ses effectifs. Suite aux différents plans sociaux et à la pyramide des âges, de nombreux collègues sont aujourd'hui partis en retraite. Pour faire face à ces départs, la Direction a procédé à de nouvelles embauches (évidemment insuffisantes). Ces dernières se sont concrétisées par l'arrivée d'un certain nombre de jeunes embauchés. Afin de s'adapter et de répondre au mieux aux besoins de tous les salariés, un Collectif Jeunes fait par et pour les jeunes trouve toute sa place.

**Quel est le rôle du Collectif Jeunes ?** Le rôle du Collectif est de permettre, aux jeunes salariés qui le souhaitent, de se rassembler et de s'organiser. En effet, chaque jour nous le constatons : nous ne sommes pas pris en considération par notre hiérarchie. Nos qualifications et compétences ne sont ni reconnues ni valorisées. Face à une Direction pour laquelle nous ne sommes que de simples matricules, il est impératif de faire entendre notre voix.



#### Comment fonctionne le Collectif Jeunes ?

Le Collectif Jeunes fait partie intégrante de la CGT au LCL. Cependant, ce sont les jeunes élus et syndiqués CGT qui le font fonctionner.

#### Quels sont les projets du Collectif Jeunes ?

Le Collectif travaille à l'élaboration d'une clé USB qui sera remise aux nouveaux collègues et qui leur permettra de ne pas "galérer" pour trouver des informations pratiques sur leurs droits et sur les revendications que porte la CGT : grille des salaires, délivrance des chèques vacances, 1% logement, présentation et fonctionnement des Instances Représentatives du Personnel...

Par ailleurs, un blog jeunes CGT verra bientôt le jour, alors restez connectés...

**Prochaine rencontre du Collectif Jeunes les 2, 3 et 4 décembre 2009 à Marseille**

si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec  
Emilie KARSENTI (06.69.40.53.59)  
Julien ARMAND (06.85.26.43.52)  
Ronan VUICHARD (06.09.24.00.84)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

UNITÉ LCL : ..... **J'ADHÈRE A LA CGT.**

JE VERSE MA COTISATION PAR CHÈQUE/ESPÈCES/VIREMENT PERMANENT SUR LE COMPTE DU SYNDICAT. Conformément aux statuts de la CGT le montant des cotisations est fixé à 1% du salaire net. La cotisation est payable mensuellement, trimestriellement et donne droit à une réduction d'impôt.

DATE & SIGNATURE :